



AUTONOME DE SOLIDARITE LAIQUE DES HAUTES-PYRENEES
7, rue Voltaire 65000 Tarbes
tél : 05 62 93 86 65 courriel : as65@wanadoo.fr

Le SNUipp.FSU65 a rencontré Jean-Pierre Cazaux (JPC dans l'article), Président Départemental de l'Autonome de Solidarité Laïque : entretien

Le SNUipp : Dans quelles situations l'Autonome de Solidarité Laïque (ASL) peut-elle aider un collègue ?

JP. CAZAUX : L'ASL et l'OME proposent :

- une offre pour tous les personnels de l'éducation (toutes les personnes - enseignants non enseignants - qui interviennent dans les écoles peuvent adhérer)
- le soutien immédiat des Autonomes de Solidarité Laïques et de la MAIF, quelle que soit la difficulté.
- la couverture de tous les risques professionnels, de la défense des droits et responsabilités à la prise en compte des dommages corporels.
- un soutien psychologique dans toutes les situations, qu'il s'agisse d'atteinte à l'intégrité physique ou morale. Les savoir-faire des Autonomes de Solidarité Laïques et de la MAIF ont déjà séduit 460 000 adhérents en 2010, plus de 2200 pour les Hautes Pyrénées. Chaque année, 5000 situations conflictuelles sont prises en charge par les Autonomes de Solidarité Laïques.

Le SNUipp : Quelles formes d'aide ?

JPC : D'abord, immédiatement, une écoute de l'adhérent par un collègue militant qui va permettre d'y voir plus clair, de distinguer l'émotion de la réalité des faits, de définir une démarche à suivre... Un dossier est ouvert. Selon le contexte, différentes démarches seront mises en œuvre : conciliation, consultation de l'avocat-conseil, plainte, demande de protection juridique auprès du Recteur...

Le SNUipp : Ne faut-il faire appel à l'ASL que dans des cas plutôt graves ?

JPC : Il est important de signaler à l'ASL tous les faits « anormaux » même ceux qui apparaissent d'une grande banalité. En effet dans tous les cas, un dossier est systématiquement ouvert qui le plus souvent n'aura pas de suite.

Le SNUipp : C'est donc une sorte d'accompagnement adapté à chaque situation ?

JPC : Exactement, c'est le rôle des bénévoles militants sachant que les personnels techniques de l'ASL, de l'USU (assurance mutuelle de l'Autonome), de la MAIF se chargent des modalités techniques du règlement des dossiers selon une répartition bien précise des rôles.

Nous remercions les directrices et directeurs d'école qui sont naturellement nos correspondants ainsi que tous les correspondants dans les lycées et collèges de bien vouloir nous indiquer les difficultés que nos adhérents peuvent rencontrer dans leur établissement et de proposer l'OME à tous les personnels exerçant dans leur établissement.

Le SNUipp : Quel est le montant de la cotisation et comment souscrire ?

JPC : Pour l'OME et ses services, la cotisation annuelle (année civile) est de 30 € pour les adhérents MAIF et de 38 € pour les non adhérents (les 8 € de différence étant déjà payés par les sociétaires MAIF).

Pour souscrire à l'offre et en cas de difficulté, vous pouvez vous rendre à l'ASL 65, 7 rue Voltaire 65000 TARBES, nous contacter au 05.62.93.86.65 ou par email à as65@wanadoo.fr ou vous rendre à la délégation MAIF départementale.

La souscription peut également se faire par les sites internet de la Fédération des Autonomes de Solidarité ou de la MAIF (www.autonome-solidarite.fr ou www.maif.fr/offreeducation)

L'adhésion peut aussi se faire directement en appelant le 0 810 100 560 (prix d'un appel local).

ANNONCE : Conférence organisée par la Fédération des Autonomes de Solidarité et la Maif.

Salon Didactica Tarbes le mercredi 9 novembre à 17h00 - entrée gratuite
"Relations enfant/adulte... Terrains d'entente ou terrains minés ?"

par Magdalena Kohout Diaz Professeur des sciences de l'éducation travaillant à l'université de Bordeaux avec Eric Debarbieux docteur en philosophie, un des spécialistes les plus renommés des questions de violence à l'école et de climat scolaire.



SNUipp.FSU

LE BULLETTIN

ECOLES ET COLLEGES

Dispensé de timbrage

TARBES CTC

SECTION DÉPARTEMENTALE DES HAUTES-PYRÉNÉES DU SNUipp / FSU

Ecole Jules Ferry, rue André Breyer 65000 TARBES tél : 05 62 34 90 54 fax : 05 62 34 91 06

internet : www.65.snuipp.fr courriel : snu65@snuipp.fr

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Grève unitaire nationale à l'appel de FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA

déposé le
15/09/2011

mardi 27 septembre 2011
10h30 Bourse du Travail
rassemblement et manifestation
Tarbes

dir. de publication :
Joëlle Noguère
N° CPPAP
0 415 5 072 83
n° ISSN 1247-4452
Imprimé au Siège
Mensuel Prix : 1,48€

N°118
mars 2011

devoir de rentrée ...

... car faire grève le 27 septembre pour la défense du Service Public de l'Education Nationale, se présente bien comme un devoir pour tous les personnels soucieux de l'avenir de leurs élèves et de l'école de la République.

Le devoir de contrer les déclarations tonitrueuses emplies d'autosatisfaction du ministre Chatel, qui proclame à qui veut bien le croire sur parole, qu'il a instauré "la personnalisation de l'enseignement, privilégiant ainsi la qualité par rapport à la quantité", allant même lors de sa conférence de presse de rentrée jusqu'à s'attribuer le mérite d'avoir réalisé une "révolution" comparable à celle de l'école laïque de Jules Ferry ou à la démocratisation du système scolaire mise en œuvre dans les années 70. Or depuis 4 ans, les choix politiques opé-

- rés par les gouvernements Fillon, accentuent les faiblesses connues de notre système éducatif. Dans les enquêtes internationales PISA, la France apparaît comme un des pays de l'OCDE où le milieu social exerce la plus grande influence sur le niveau scolaire des élèves. Et cette tendance ne cesse de s'accroître. Ainsi, à l'instar de Claude Lelièvre historien de l'éducation, il est aisé de constater que "notre politique éducative reste foncièrement élitiste. L'argent a en priorité été distribué à ceux qui étaient les plus sélectionnés. On donne énormément aux classes prépa, beaucoup pour le lycée, un peu pour le collège et pratiquement rien pour le primaire." Et pour faire bonne mesure, on met en place tout un arsenal de réformes ayant pour objet la précarisation du statut d'enseignant. Ainsi, le recours à des personnels non-titulaires, contractuels ou vacataires a bondi de 25% en 4 ans, alors que 66 000 postes ont été supprimés depuis 2007...

Moins d'enseignants, moins bien formés, moins bien payés, soumis à des tâches les éloignant toujours plus du cœur de leur métier, des difficultés sociales en nette augmentation pour les familles et la mise en concurrence généralisée du système dessinent une école profondément inégalitaire. Chronique d'un désastre programmé, guidé par la volonté politique, à peine dissimulée, de démolir une architecture sociale construite pas à pas grâce à des réflexions novatrices et des luttes acharnées.

Vers quel monde courrons-nous ...

joëlle noguère et roselyne bergé-sarthou

SOMMAIRE

- p1 : édito
- p2 : communiqué intersyndical de l'EN
Synthèse sondage TNS Sofres pour la FSU
- p3 : suite synthèse sondage
Infos PEP 65 et MAE 65
- p4 : infos Autonomie de Solidarité Laïque 65

Le Bulletin Ecoles & Collèges du SNUipp65 : le seul mensuel syndical des Hautes-Pyrénées pour la profession

Journée de grève dans l'éducation le 27 septembre 2011

Communiqué commun des Fédérations de l'Education nationale
FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education Paris, le 10 juin 2011

Depuis 4 ans, le Ministère de l'Education nationale a supprimé plus de 52 000 postes. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'Ecole publique à genoux, ne lui permettant plus d'assurer ses missions de Service public. Ce dogme ne permet plus aux personnels d'exercer leur métier avec sérénité et professionnalisme.

Les personnels de l'Education, les parents et les jeunes se sont mobilisés régulièrement au cours de cette année pour dénoncer les 16 000 nouvelles suppressions de postes effectives à la prochaine rentrée scolaire alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus. Ces suppressions associées au manque d'ambition éducative dégradent encore plus les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Dans ce contexte, la campagne publicitaire sur les recrutements lancée par le Ministre de l'Education nationale sonne comme une provocation d'autant que la préparation du prochain budget prévoit de nouvelles suppressions d'emplois et n'affiche d'autre objectif pour le système éducatif que la recherche d'économies.

Si le gouvernement cherche à tromper l'opinion en affirmant sans cesse, comme si cela pouvait convaincre, que l'on peut faire « plus avec moins », la France reste un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir.

En plus de la question fondamentale des postes, la politique éducative, l'avalanche de mesures inadaptées, incohérentes et précipitées maintiennent un système éducatif inégalitaire qui ne permet pas de lutter réellement contre l'échec scolaire.

La nécessité d'une toute autre politique éducative passe aussi par un budget plus volontaire. Pour cela, les organisations FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education appellent les personnels de l'Education nationale et de l'enseignement agricole public à se mettre en grève le 27 septembre prochain. Elles exigent l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique, ambitieuse et émancipatrice.

Synthèse du sondage d'opinion, en face à face, réalisé par TNS Sofres pour la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) auprès des Français en avril 2011.

Dans un contexte global de crise économique, les fonctionnaires et leurs avantages – réels ou imaginaires – sont régulièrement remis en cause par une partie de l'opinion publique.

Les résultats montrent que **les fonctionnaires ont tort de se penser mal-aimés*** par le reste de la population qui apprécie globalement leurs états de service et comprend les difficultés spécifiques liées à leur situation professionnelle, même si leur opinion à l'égard de la fonction publique en tant qu'organisation est plus critique.

Des fonctionnaires généralement appréciés par le grand public

L'opinion des Français sur les qualités qu'ils attribuent aux agents de la fonction publique est riche d'enseignements. On constate que **leur jugement est globalement favorable** : de larges majorités jugent les fonctionnaires « honnêtes » (75 %) « compétents » (67 %), « au service du public » (67 %) ou « à l'écoute » (63 %). On constate **peu de divergences significatives entre les différentes catégories sociales** sur ces questions, mais on peut noter que les chômeurs et les travailleurs indépendants sont généralement plus critiques que la moyenne. Les réponses à une question ouverte portant sur l'appréciation des démarches effectuées auprès de fonctionnaires permettent d'approfondir cette dimension relationnelle. Si les répondants mettent en avant **plus d'évocations négatives que positives**, la répartition des réponses à l'intérieur de ces deux catégories apporte des compléments d'information.

On constate notamment que **les évocations négatives sont en grande partie liées à l'organisation des services publics** (temps d'attente, lourdeur des démarches, question des horaires) alors que **les évocations positives relèvent davantage du personnel** ; sont notamment mises en avant l'amabilité, l'efficacité, la compréhension et la disponibilité des agents.

* 76% des fonctionnaires pensent que les Français ont une mauvaise image de la fonction publique (source Ifop pour Accenture - décembre 2010)

Un Etat qui traite mal ses salariés ?

Les Français semblent bien conscients des relations parfois difficiles entre l'Etat et les agents du service public, dans un contexte où le gouvernement, dans le cadre de la RGPP, a engagé la suppression de 200 000 postes de fonctionnaires d'ici à 2013. Ainsi, **seuls 39 % des Français estiment que l'Etat traite bien ses salariés**.

Au total, 51% des Français estiment que l'Etat traite mal ses salariés.

Une opinion sensiblement plus tranchée pour les : salariés du secteur privé avec 54%, cadres, professions intellectuelles avec 59%, 35-49 ans avec 59% ; 10 % sont sans opinion sur cette question.

Un Etat qui ne donne pas suffisamment de moyens ?

Les avis sont encore plus nets sur la question **des moyens alloués par l'Etat aux fonctionnaires pour accomplir leurs missions**. 66 % des Français les trouvent insuffisants, contre seulement 26 % les jugeant suffisants.

Une opinion plus tranchée pour les : salariés du secteur privé avec 69%, cadres, professions intellectuelles avec 68%, employés avec 77%, professions intermédiaires 77%, 35-49 ans avec 74%

Focus : Sur ces deux questions, on note que les 35-49 ans sont sensiblement plus critiques à l'égard de l'Etat employeur que la moyenne des Français.

Le principe du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite est massivement rejeté par 71 % des répondants contre 21 %.

Parmi les non fonctionnaires, les plus opposés au non remplacement sont : - les étudiants (86%), - les professions intermédiaires (79%), - les moins de 35 ans (77%)

Les 65 ans et plus se montrent moins défavorables que la moyenne avec 58% d'opinion négative.

Un jugement partagé sur des missions de service public assurées par des salariés privés

Les Français se divisent à part égale entre ceux qui estiment que les missions de services publics pourraient être assurées par des salariés du secteur privé (43 %) et ceux d'un avis inverse (45 %). 12% sont sans opinion.

On note des avis plus réticents sur cette possibilité parmi les cadres, professions libérales. 56% d'entre eux estiment ce serait une mauvaise chose, à l'inverse des ouvriers qui estiment à 51% que ce serait une bonne chose.

Ces résultats ne doivent pas pour autant laisser entendre que les Français souhaitent supprimer de nombreux postes de fonctionnaires.

Enquête réalisée par TNS Sofres en face-à-face pour la FSU les 13 et 14 avril 2011, auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) et stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les PEP 65, c'est une association laïque de solidarité au sein de l'école publique.

Dans les Hautes-Pyrénées, les enseignants nous connaissent bien par notre activité de classes de découvertes dans nos structures d'Artigues et d'Argelès.

Par contre, notre intervention pour l'aide financière individuelle auprès d'enfants rencontrant des difficultés est moins identifiée. C'est pourtant la première raison d'être de notre association depuis sa fondation, au sein de l'école publique, en 1915 !

L'intégralité des adhésions récoltées dans les classes est intégrée à une caisse de solidarité. Son fonctionnement est transparent et son contrôle est effectué par des enseignants volontaires adhérents des PEP.

Tous les collègues peuvent solliciter l'usage de cette caisse pour aider des enfants de leur école. C'est simple et très facile à mettre en œuvre.

N'hésitez donc pas :

- * à rejoindre notre association,
- * à participer et faire participer les enfants à la campagne d'adhésion
- * à solliciter cette caisse chaque fois qu'un enfant ou une famille en a besoin : un simple coup de fil au 05.62.93.67.65 ou une lettre suffisent pour cela ... notre seul interlocuteur est l'enseignant de l'enfant ou le directeur de l'établissement qui explique et quantifie le besoin. L'aide est versée à la coop de l'école, l'enseignant utilise l'aide (jamais d'argent donné directement aux familles...)

Exemples d'aides apportées ces dernières années :

- * aide à l'achat de médicaments, de fournitures médicales, de lunettes, au financement de l'enseignement à des enfants malades (ENSEMA),
- * aide à l'achat de livres, de fournitures scolaires, de meubles, de vêtements
- * aide au paiement de séjour en classe de découvertes (en centre PEP ou ailleurs), au paiement temporaire de la cantine (périodes de soudure en relais des aides institutionnelles) participation à des campagnes nationales ou internationales relatives à l'école organisées des ONG laïques ou par le MEN.



La MAE contribue à notre sérénité

MUTUELLE ACCIDENTS ELEVES

7, rue VOLTAIRE 65000 TARBES
Tél : 05-62-93-49-29
Fax : 05-62-93-49-39

Depuis son origine, la MAE concrétise, par son action, les valeurs fortes défendues sans relâche par les Enseignants : la protection de l'avenir des Enfants et le droit à la scolarité quels que soient les imprévus et les milieux sociaux.

Pour satisfaire ces objectifs, la MAE, seule vraie mutuelle de l'Ecole, **couvre les élèves adhérents en toutes circonstances**, qu'ils soient victimes ou responsables d'un accident dans le cadre scolaire ou extra-scolaire.

Des garanties de très haut niveau permettent à l'Enseignant dont les élèves sont à la MAE de se consacrer à ses activités pédagogiques en toute quiétude. **Souvent mis en cause par les assureurs généralistes, l'Enseignant sait que la MAE ne s'engage pas dans ce type de pratique**

Attentive à la situation matérielle difficile de milliers de familles, la MAE propose **une « protection scolaire » de très bon niveau accessible à tous pour 9.90 euros seulement.**

La MAE, c'est aussi la solidarité. Véritable mutuelle moderne, elle s'engage par des partenariats qu'elle développe avec les Enseignants, les Associations et les Institutions à aider les familles en difficulté par ses Actions de Prévention, ses Actions sociales et ses Actions pour une Education Citoyenne.

Pour tout renseignement, toute aide, toute suggestion, n'hésitez pas à prendre contact avec votre MAE départementale

7, rue VOLTAIRE 65000 TARBES